



N°12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quatorze

Le six novembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur de CHABANNES Jacques, Maire

Etaient présents :

M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. M. MACHURET.

Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL. Mme SAVEY. M. FERBOS.

Mme AUBIN. M. GANTHER. M. TALABARD.

Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON. M. HUSSON.

Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO. M. BOUTONNAT.

Mme CHERVIN. Mme DESMARD. Mme FERREIRA.

**DATE DE  
CONVOCAION  
30 OCTOBRE 2014**  
**DATE D'AFFICHAGE  
30 OCTOBRE 2014**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 23  
PRESENTS : 22  
VOTANTS : 23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : Mme DUPERROUX.

**Madame FERREIRA Julie** a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée pour lui  
permettre d'encaisser trois chèques :

- le premier et le deuxième émanant de la compagnie d'assurance  
AXA, de 394,50 € et 269,80 €, à titre d'indemnité pour le remplacement  
du défibrillateur situé Rue Winston Churchill, qui a été volé le 22/09/2014,

- le troisième émanant de la Société d'Equipement du Bourbonnais,  
d'un montant de 786,60 €, en remboursement de la participation au  
capital social.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en  
avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à accepter les chèques cités  
ci-dessus,

- de donner mandat à Monsieur le Maire pour ordonner  
l'encaissement de ces chèques dans la caisse du Comptable Public, pour  
le compte de la Commune de Lapalisse.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que  
dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

Publié ou Notifié  
le :  
Accusé de réception de la télétransmission  
le :

Le Maire,

**OBJET :**  
**Encaissement  
de 3 chèques.**